



Communiqués de presse du Ciré publié le 2 juin 2016

Le gouvernement a décidé de fermer 10 000 places d'accueil pour les demandeurs d'asile. Un manque de prévoyance pour le CIRÉ pour qui « il faut maintenir un nombre de places suffisant afin d'éviter de se retrouver dans une situation de crise comme l'été passé ». Relisez le communiqué de presse que nous avons diffusé en prévision de l'annonce de cette fermeture.

La Belgique connaît une diminution des arrivées de demandeurs d'asile depuis le début de l'année. La capacité du réseau d'accueil, qui avait fortement augmenté après l'été 2015, comporte dès lors un certain nombre de places inoccupées. Même s'il n'est pas évident de gérer un réseau d'accueil en fonction d'arrivées fluctuantes, la plus grande prudence est de rigueur concernant l'adoption d'un plan de fermeture de places.

En effet, s'il est vrai que les demandeurs d'asile arrivent moins en Belgique depuis quatre mois, il faut rappeler que la situation était la même il y a un an : des arrivées en diminution au début de 2015 et un plan de fermeture des places d'accueil. Puis, une soudaine augmentation des arrivées dès l'été, qui n'avait pas été anticipée. Cela a nécessité la création de places dans l'urgence, souvent coûteuses et inadaptées. Loin d'être imprévisibles, ces changements peuvent et doivent être anticipés au maximum.

La prudence est d'autant plus de rigueur que les personnes arrivées en 2015, et qui arrivent encore aux frontières de l'Europe aujourd'hui, sont majoritairement originaires de régions touchées par des conflits armés (Syrie, Afghanistan, Irak). Elles sont donc a priori en besoin de protection internationale. Même si de nombreux obstacles se dressent aujourd'hui sur leur route pour atteindre le sol européen, penser que les réfugiés n'arriveront plus est tout simplement un leurre. Ils continueront à fuir la guerre et les conflits, pour sauver leur vie. Par ailleurs, l'accord entre la Turquie et l'Union européenne, qui retient sur le sol turc de nombreuses personnes en quête de protection, montre de nombreux signes de fragilité.

La situation était la même il y a un an : des arrivées en diminution au début de 2015 et un plan de fermeture des places d'accueil. Puis, une soudaine augmentation des arrivées dès l'été, qui n'avait pas été anticipée. Cela a nécessité la création de places dans l'urgence, souvent coûteuses et inadaptées.

Il est indispensable de garantir un nombre suffisant de places d'accueil, pour ne pas se retrouver à rouvrir des places en urgence. Mais aussi pour accueillir les demandeurs d'asile dans le cadre des engagements que la Belgique a pris en matière de relocalisation au niveau européen. Sur les 3812 personnes qui doivent être relocalisées en Belgique d'ici fin 2017



pour bénéficier de leur procédure d'asile, seules 24 seraient arrivées d'Italie et 200 devraient arriver dans les prochaines semaines de Grèce. On est donc encore bien loin du compte. Sachant que ces chiffres de relocalisation sont déjà très faibles au regard de la situation inhumaine des réfugiés à nos frontières, fermer les places d'accueil inoccupées relève d'une vision étreiquée et électoraliste.

Par ailleurs, dans un contexte de crise du logement, surtout pour les plus précaires, il serait indiqué de reconvertir les logements actuellement inoccupés vers des publics qui en ont besoin, qu'ils soient réfugiés reconnus ou non.

Enfin, maintenir les places d'accueil, particulièrement en logements individuels (gérés par les communes et les ONG), permettrait de garantir la pérennité d'une politique d'accueil de qualité et de maintenir une répartition plus équitable de l'accueil sur tout le territoire belge. C'est également l'opportunité de favoriser l'intégration des réfugiés qui obtiennent un statut de protection dans notre pays.

Nous demandons au Gouvernement de tenir compte de l'ensemble de ces paramètres et de prendre des décisions basées sur le bon sens et la solidarité.